

# MATERNITE DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL CASTRES-MAZAMET



## PRESENTATION

Le **Pôle Mère-Enfant** est composé des services de pédiatrie, néonatalogie, salles de naissance, maternité, consultations gynéco-obstétricales et centre de planification et d'éducation familiale (C.P.E.F.).

- C'est une maternité **de niveau 2A**, qui effectue environ **1300 accouchements par an**.
- Les équipes de gynéco-obstétriciens et d'anesthésistes sont de garde **sur place 24h/24**.
- L'équipe de pédiatres et le service de néonatalogie prennent en charge **les prématurés à partir de 32 semaines d'aménorrhées**.

## NUMEROS UTILES

<b>Hospitalisation obstétrique</b>	<b>05 63 71 63 27</b>
<b>Urgences obstétricales</b>	<b>05 63 71 62 22</b>
<b>Pédiatrie</b>	<b>05 63 71 60 94</b>
<b>Néonatalogie</b>	<b>05 63 71 61 20</b>

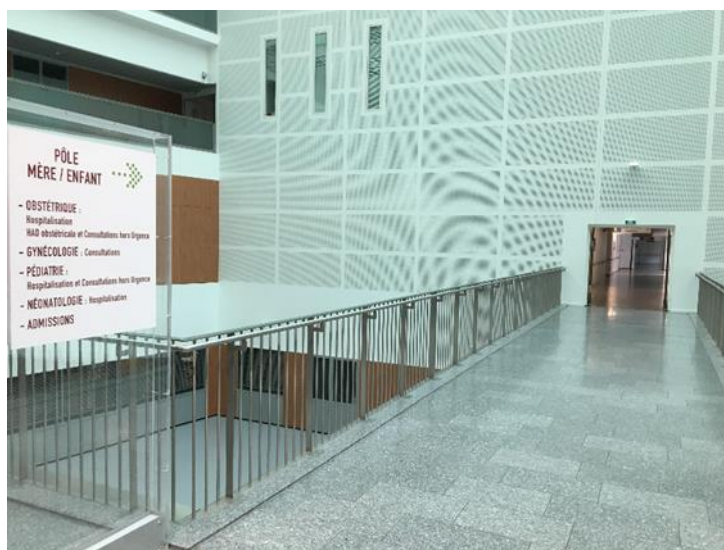
## ACCES

- Accès à l'Hôpital du Pays d'Autan



## ACCES AU POLE MERE-ENFANT

Le couloir principal du Pôle Mère-Enfant se situe au rez-de-chaussée de l'Hôpital du Pays d'Autan, à **droite après les ascenseurs vitrés**.



Les premières portes battantes à droite mènent aux consultations pédiatriques, les deuxièmes aux consultations gynéco-obstétricales.

A gauche dans le couloir principal, vous avez l'entrée du service de pédiatrie, puis l'entrée du service de néonatalogie.

Tout au bout du couloir, vous arrivez devant l'entrée du service hospitalisation obstétrique.

Les salles de naissance se situent au rez-de-jardin (niveau -1), à l'extrémité droite du bâtiment.

Vous y accédez **directement par l'extérieur** en suivant les panneaux « Urgences ».

Des places de parking « minute » sont à votre disposition devant cette entrée.



## L'EQUIPE

### **Gynécologues obstétriciens**

Dr Tracy CHAPMAN Responsable du pôle Mère-Enfant  
Dr Donatien BLAIS  
Dr Jean-Pierre FABRIES  
Dr Gwenola HALDEN  
Dr Maxime HALDEN  
Dr Cécile LANQUETIN  
Dr Frédéric MIGNOT  
Dr Eric ORVAIN

### **Pédiatres**

Dr Delphine DELORME Chef de service pédiatrie/néonatalogie  
Dr Céline DE ALMEIDA  
Dr Hélène DESCOINS  
Dr Merdas KELLIL  
Dr Geoffroy PETIT  
Dr Christiane VERGNE

### **Anesthésistes**

Ils interviennent à tout moment pour les analgésies et anesthésies obstétricales.

### **Sages-femmes coordinatrice en maieutique**

Mme Céline ISSALIS Responsable du pôle Mère-Enfant : 05 63 71 60 19  
Mme Anne SIRI Secteur obstétrique et CPEF : 05 63 71 62 54

### **Cadre puéricultrice**

Mme Nathalie VINCENT GAVOILLE Pédiatrie-néonatalogie : 05 63 71 60 95

### **Sages-femmes**

Une équipe d'une trentaine de sages-femmes intervient en salle de naissance et dans le service d'hospitalisation.  
A tour de rôle elles assurent également le suivi de grossesse : consultations, échographies, préparation à l'accouchement, acupuncture, haptonomie.

### **Aides-soignantes et Auxiliaires puéricultrices**

Elles assurent l'aide aux soins des mamans et des nouveau-nés ainsi que l'hygiène des chambres et le service hôtelier.

### **Puéricultrices**

Une équipe d'infirmières puéricultrices assurent les soins des enfants en maternité, néonatalogie et pédiatrie.

### **Autres intervenants**

Vous pouvez être amenés à rencontrer d'autres intervenants spécialisés :

- secrétaires médicales
- agents de la société prestataire chargés de l'entretien des locaux
- diététiciennes
- kinésithérapeutes
- psychologues
- tabacologues.

## FONCTIONNEMENT



## ACCUEIL

L'entrée administrative sera effectuée par la sage-femme qui vous recevra. Il vous sera ensuite demandé de passer au bureau des admissions pour régulariser les formalités administratives (prise en charge mutuelle).

### **N'oubliez pas de prendre avec vous :**

- Votre pièce d'identité, votre livret de famille
- vos cartes Vitale et Mutuelle
- votre carnet de maternité, vos résultats de laboratoire et vos échographies
- votre carte de groupe sanguin

Il est préférable de n'emporter ni bijoux ni objets de valeur, cependant un coffre-fort est à disposition au sein de l'Hôpital.

## LES SOINS

Une équipe de sages-femmes et d'auxiliaires puéricultrices vous accueillera aux urgences obstétricales et en maternité. La permanence des soins est assurée 24h/24 (gynéco-obstétricien, anesthésiste, pédiatre, sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture).

Chaque jour, la sage-femme du service vous prodiguera les soins et les conseils nécessaires aidée de l'auxiliaire puéricultrice. Les gynécologues-obstétriciens assurent une visite chaque jour pour les patientes présentant une pathologie.

Tous les matins, vous participerez au bain de votre bébé dans votre chambre, les auxiliaires de puériculture pourront vous donner les conseils nécessaires. C'est à ce moment de la journée que l'enfant est pesé.

Chaque jour, un pédiatre assure une visite des nouveau-nés à la maternité. Votre enfant sera vu au moins deux fois par un pédiatre (plus si nécessaire) au cours de votre séjour.

## LES VISITES

Les visites sont autorisées de 11h à 20h en service maternité. Il n'y a pas de limites horaires pour le conjoint.

## VOTRE SEJOUR

### LES CHAMBRES

Le service maternité compte **27 chambres**, dont 26 chambres seules et une chambre double.

Elles sont toutes équipées d'un cabinet de toilette et d'un espace pour les soins du nouveau-né.

Tarif 2018 chambre particulière : 42€ /jour



### REPAS

Nous mettons à votre disposition un self-service au centre de la maternité (face à la chambre 35) où vous pourrez vous servir le **petit déjeuner** (de 7h30 à 9h00) et le **goûter** (de 15h00 à 16h00).

Les repas du **midi** (12h00) et du **soir** (18h30) seront servis en chambre par l'équipe. Vous aurez la possibilité de choisir le contenu de votre menu selon votre régime et vos goûts.

## TELEVISION - TELEPHONE



Au rez-de-chaussée, dans le hall d'entrée de l'Hôpital, vous trouverez un kiosque à journaux où vous pourrez prendre un accès au terminal multimédia (téléphone, télévision, internet) disponible dans chaque chambre. Vous y trouverez également des boissons chaudes, fraîches et des repas rapides.

Il est ouvert de 10h00 à 18h00 du lundi au vendredi, de 10h00 à 17h45 les week-ends et jours fériés.

## ACCOMPAGNANT

En chambre seule, un accompagnant peut passer la nuit avec la mère en échange d'une participation forfaitaire à régler au bureau des admissions (hall d'entrée). Ce forfait (TAMAC) comprend la nuitée, les draps et le petit déjeuner.

## LES SORTIES

Les sorties s'effectuent en général le 3ème ou le 4ème jour après un accouchement simple et le 4ème ou 5ème jour après une césarienne, et avant 16h00.

Avant votre départ, il vous sera remis le carnet de santé du bébé ainsi que les ordonnances nécessaires pour les traitements à poursuivre à votre retour au domicile.

Il vous sera demandé de passer au **bureau des admissions** dans le hall central avant de quitter l'établissement.

Au-delà de votre jour de sortie d'hospitalisation, si vous souhaitez rester à l'hôpital auprès de votre enfant hospitalisé en néonatalogie, vous pouvez bénéficier d'un **hébergement (TANEO)** dans une chambre de la maternité. Un tarif journalier vous sera demandé, il comprend la nuitée et le petit-déjeuner. Les repas restent alors à votre charge, mais il est possible de commander des plateaux repas.

## HOSPITALISATION EN NEONATOLOGIE

Dans le cas où l'état de santé de votre enfant le nécessiterait, celui-ci pourrait être hospitalisé dans le service de néonatalogie. Le personnel, composé de pédiatres, d'infirmières puéricultrices et d'auxiliaires de puériculture, dispense les soins nécessaires à votre bébé, vous accueille 24h/24 de façon à favoriser un contact précoce avec votre enfant, et assure un rôle de soutien et d'information sur les soins à donner à votre bébé.

Comme à Toulouse, les membres de l'équipe travaillent en collaboration, pour mettre en œuvre les meilleurs soins de développement et de confort aux nouveau-nés. Votre présence auprès de votre bébé est importante, vous pourrez donc, vous, parents, venir le voir autant de fois que vous le souhaitez.

Dès que possible, nous vous encouragerons à participer aux soins quotidiens de votre bébé et nous vous proposerons des séances de peau à peau. Si vous avez choisi d'allaiter votre bébé, nous vous accompagnerons dans les premières mises au sein et vous donnerons les conseils pratiques concernant le recueil du lait, sa conservation et son transport.

Dans le cas où votre bébé serait transféré dans notre service pour un rapprochement, n'hésitez pas à nous faire part des soins que vous prodiguez auparavant, de vos attentes et besoins afin d'ajuster nos prises en charge.

## HOSPITALISATION MÈRE-ENFANT EN MATERNITÉ (UNITÉ KANGOUROU)

L'hospitalisation mère-enfant est une alternative à l'hospitalisation de votre bébé dans le service de néonatalogie : votre bébé est auprès de vous à la maternité et bénéficie de la surveillance et des conseils de l'équipe de néonatalogie.

Cela requiert une décision médicale et ne peut se faire que sous certaines conditions.

Si la maman n'est plus hospitalisée, son hébergement est possible en maternité, en fonction des disponibilités de chambres selon le principe de l'hébergement TANEO décrit plus haut.

## ET EN PLUS...

### RESEAU DE SOUTIEN ALLAITEMENT MATERNEL

#### RENCONTRES « ALLAITEMENT » :

Vous pouvez participer aux Rencontres « Allaitement » le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, de 14h à 16h, pendant votre grossesse ou après votre accouchement. Une consultante en lactation pourra répondre à vos questions et vous permettre d'échanger en toute convivialité.

Contact : Mme Szelendar, conseillère en lactation au 06.63.48.57.13

#### CONSULTANTES EN LACTATION :

Plusieurs professionnelles sont tout particulièrement formées pour vous accompagner dans votre allaitement, même au-delà de votre hospitalisation. Leurs coordonnées vous seront distribuées.

#### LACTARIUM :

Si vous avez un excédent de lait maternel et que vous souhaitez donner votre lait pour les nouveau-nés prématurés et vulnérables, vous aurez la possibilité, durant votre séjour, de rencontrer la collectrice de lait maternel, rattachée au lactarium du CHU de Bordeaux. Elle vous expliquera les modalités de collecte et vous donnera toutes les informations nécessaires.

### GROUPE DE PAROLE « MAMAN BLUES »

« Quand la maternité n'est pas toujours comme elle avait été imaginée... »

L'association Maman Blues propose tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois, de 17h15 à 18h45, une rencontre afin d'échanger autour de sujets tels que la grossesse, la naissance, la maternité... Une écoute, un soutien et des informations sont proposés.